



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE AUSTRALE

Une publication du SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE PRETORIA

N°24&25 – 12 au 23 juin 2023

Faits saillants :

- **Afrique du Sud** : Annonces d'investissements dans l'hydrogène vert lors de la visite d'État conjointe du Danemark et des Pays-Bas en Namibie puis en Afrique du Sud
- **Afrique du Sud** : Quatre membres du congrès américain demandent que le Forum de l'AGOIA ne se tienne pas en Afrique du Sud
- **Namibie** : La Namibie interdit l'exportation de minerais critiques à l'état brut

Zoom sur le dégroupage d'Eskom

M. Calim Cassim, PDG par intérim de l'électricien public Eskom, a fait plusieurs annonces concernant le dégroupage d'Eskom, notamment concernant la séparation de l'activité de transmission. Le dégroupage, qui consiste à scinder l'entreprise en trois entités distinctes : production, transmission et distribution, vise à améliorer les performances financières et opérationnelles d'Eskom, alors que l'entreprise publique ne parvient pas à résoudre l'important déficit de capacité de production engendré par des problèmes récurrents de maintenance et hérités de la corruption et des erreurs de gestion sous la présidence de J.Zuma. Selon les annonces du PDG, la branche transmission devrait être autonome opérationnellement d'ici le mois de novembre, alors que la séparation juridique de l'entité a été actée en décembre 2021. Les activités de distribution et de production devraient par la suite être séparées dans le courant de l'année 2024. Néanmoins, pour que la scission de la société de transmission puisse se concrétiser, deux exigences clés doivent encore être satisfaites : (i) l'obtention de la licence de transmission de la National Energy Regulator of SA (Nersa), qui devrait être délivrée d'ici la fin juillet et (ii) le consentement des créanciers d'Eskom, anticipé pour août. À ce stade, la société de transmission hériterait d'une dette de 40 Mds ZAR (16 % du total de l'endettement d'Eskom), tandis que la partie distribution assumerait une dette d'environ 30 Mds ZAR (12 %). Quant à l'unité de production, responsable de l'exploitation des centrales électriques, elle devra supporter la majeure partie de l'endettement restant, sur un total de 423 Mds ZAR (22 Mds EUR) – à noter toutefois que l'État a annoncé la reprise des deux tiers de la dette d'Eskom dans le budget pour l'exercice 2023/2024. Ces annonces interviennent alors que l'électricien public a réussi à relever son **facteur de disponibilité énergétique (EAF - part des capacités de génération électrique en état de marche) à 60 % début juin, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis septembre 2022**, ce qui s'est traduit par une réduction de l'intensité des délestages électriques (déficit de production réduit à 3 000 MW ces dernières semaines contre des pics à 8 000 MW les mois précédents). Cette évolution favorable s'explique notamment par une réduction des pannes et des opérations de maintenance non planifiées, ainsi que le raccordement au réseau de nouvelles capacités de production éolienne.

Sommaire :

Afrique australe :

- Annonces d'investissements dans l'hydrogène vert lors de la visite d'État conjointe du Danemark et des Pays-Bas en Namibie puis en Afrique du Sud

Afrique du Sud :

- L'inflation poursuit son recul au mois de mai
- L'Afrique du Sud devrait signer un contrat d'achat d'électricité avec le Mozambique pour remédier à la crise énergétique
- Afrimat renforce sa position dans le secteur de la construction avec l'acquisition de la société Lafarge South Africa
- La production minière augmente pour la première fois en quatorze mois
- Eskom signe un accord sur l'augmentation des salaires avec les syndicats majoritaires
- Quatre membres du congrès américain demandent que le Forum de l'AGOA ne se tienne pas en Afrique du Sud
- Le Parlement adopte la proposition de loi sur l'Assurance santé nationale
- Le navire Energy Observer fait escale dans le port du Cap
- La ville du Cap établit un plan stratégique pour répondre aux défis du secteur de l'énergie
- L'Afrique du Sud, pays leader dans la Tech sur le continent africain

Angola :

- Bourget 2023 : TAAG Angola Airlines commande 9 appareils Airbus A220-300

Botswana :

- La Banque centrale maintient son taux directeur à 2,65%

Mozambique :

- S&P abaisse la notation souveraine du pays, le plaçant en défaut sélectif

Namibie :

- La Namibie interdit l'exportation de minerais critiques à l'état brut
- La croissance sur un an atteint 5% du premier trimestre
- La Banque centrale réhausse son taux directeur de 0,5 point à 7,75%

Afrique australe

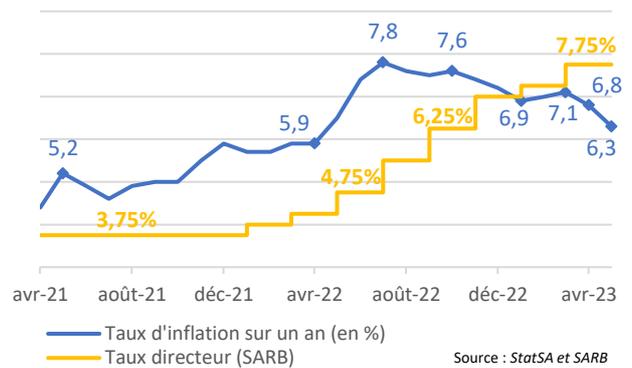
Annonces d'investissements dans l'hydrogène vert lors de la visite d'État conjointe du Danemark et des Pays-Bas en Namibie puis en Afrique du Sud

Cette semaine, une visite d'État conjointe des Premiers Ministres néerlandais et danois s'est déroulée en Namibie, puis en Afrique du Sud, axée sur la transition énergétique et notamment le développement de l'hydrogène vert. En Namibie, le Danemark et les Pays-Bas ont notamment annoncé soutenir le projet *SDG Namibia One*, un nouvel instrument de financement d'1 Md EUR dédié à l'investissement dans l'hydrogène vert en Namibie, soutenu par le fonds néerlandais *Invest International* à hauteur de 40 M EUR. Ce projet sera géré par *NH2 Fund Managers*, une société de gestion d'actifs d'infrastructure créée conjointement par les gouvernements namibien et néerlandais. Le gouvernement namibien s'est engagé à mobiliser une partie de ce fond pour acquérir une participation de 24 % dans le projet d'exploitation d'hydrogène vert, d'une valeur de 10 Mds USD géré par l'entreprise *Hyphen Hydrogen Energy*. En Afrique du Sud, le 20 juin, le président, Cyril Ramaphosa, a annoncé le lancement du fonds SA-H2 visant à lever 1 Md USD dédié également au développement de l'hydrogène vert. Il vise à mettre en place des partenariats entre le secteur privé, les entreprises publiques et les institutions financières telles que le *Climate Fund Managers* (CFM), les fonds d'investissement hollandais *Invest International B.V.* (II) et sud-africain *Sanlam Limited* (Sanlam), ainsi que la Banque de développement d'Afrique australe (DBSA) et la Société de développement industriel d'Afrique du Sud (IDC). Par ailleurs, une série de partenariats bilatéraux ont été conclus, avec notamment la création d'un fonds d'infrastructure pour l'eau et l'énergie de 300 M EUR porté par le fonds d'investissement néerlandais *Invest International* et le lancement d'un projet d'accompagnement du

décommissionnement de la centrale à charbon de Grootvlei par la création d'un centre agricole "climato-intelligent". Mette Frederiksen, Première ministre du Danemark, a par ailleurs déclaré que son pays contribuerait à hauteur de 3 Mds ZAR (174 M USD) à des projets d'énergie verte en Afrique du Sud.

Afrique du Sud

L'inflation poursuit son recul au mois de mai (STATSA)



Selon l'Agence nationale de statistiques (StatsSA), l'inflation sur un an a atteint 6,3 % au mois de mai - après 6,8 % au mois d'avril. L'indicateur atteint ainsi son plus bas niveau depuis un an, après un pic à 7,8% en juillet 2022. Les postes qui ont le plus contribué à l'augmentation des prix demeurent les « denrées alimentaires » (+11,8 %, soit une contribution positive de 2,1 points), le « logement, l'eau et l'électricité » (+4 %, soit 1 point) et les « transports » (+7 %, soit 1 point). Ce recul significatif s'explique en partie par un effet de base statistique, alors que l'inflation avait fortement progressé un an plus tôt (6,5 % au mois de mai 2022, après 5,9 % le mois précédent), en raison d'une envolée des prix des carburants et des matières premières dans le contexte de la guerre en Ukraine. La performance a surpris les observateurs, qui anticipaient une baisse plus modérée de l'indicateur. L'inflation « cœur » (évolution de l'indice des prix à la consommation, hors dépenses alimentaires et

énergétiques) a enregistré un recul nettement plus modéré : 5,2 % sur un an (contre 5,3 % au mois précédent, pour rappel son plus haut niveau depuis février 2017). À noter que l'inflation devrait poursuivre sa décrue dans les mois à venir et pourrait revenir dans la fourchette cible de la Banque centrale (3 % à 6 %) dès le mois prochain - les marchés tablant sur une hausse des prix inférieure à 5 % pour le mois de juin.

L'Afrique du Sud devrait signer un contrat d'achat d'électricité avec le Mozambique pour remédier à la crise énergétique (gov.za)

Le ministre sud-africain de l'électricité, Dr Kgosientsho Ramokgopa, a annoncé, vendredi 9 juin, la perspective d'un nouvel accord d'achat (*Power Purchase Agreement*) entre Eskom et la société nationale d'électricité du Mozambique (EDM), suite à la rencontre avec le ministre mozambicain des ressources minérales et de l'énergie, Carlos Zacarias. Cet accord, en cours de finalisation, consisterait en l'importation de 1000 MW d'électricité produite à partir de gaz, à moyen terme, dont 100 MW dès la finalisation de l'accord, puis 600 MW supplémentaires au cours des six mois suivants. Il permettrait ainsi à Eskom de réduire les délestages récurrents (1000 MW correspondant à un niveau de délestage soit environ deux heures de coupure quotidienne). Le gouvernement sud-africain prévoit également d'importer de l'électricité des pays voisins tels que le Botswana et la Zambie via l'accord du *Southern African Power Pool* qui a mis en place un marché compétitif de l'énergie dans la région depuis 1995. À noter que l'Afrique du Sud est déjà le principal importateur d'électricité en provenance du Mozambique. La puissance régionale importe ainsi près des deux tiers de l'électricité produite par le barrage hydroélectrique de Cahora Bassa situé sur le fleuve Zambèze, dans le cadre d'un contrat jusqu'en 2029 (d'une capacité de 1 400 MW).

Afrimat renforce sa position dans le secteur de la construction avec l'acquisition de la société Lafarge South Africa (Afrimat)

Afrimat, une entreprise sud-africaine de production de minerais et de matériaux de construction, a annoncé mardi 20 juin l'acquisition du Groupe LSA (*Lafarge South Africa Holdings*) et de ses filiales. Le Groupe LSA, détenu jusqu'alors par le groupe franco-suisse Holcim, est spécialisé dans la fabrication de matériaux de construction tels que le ciment, les granulats et le béton. L'opération a atteint le montant de 6 M USD auquel s'ajoute le remboursement de la dette du Groupe LSA envers la société mère Holcim, pour un montant de 900 M ZAR (44,7 M EUR). Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de diversification d'Afrimat qui cherche à renforcer sa position sur les segments de la fabrication d'éléments préfabriqués et de béton prêt à l'emploi. Afrimat intervient dans divers secteurs en fournissant des minéraux industriels (chaux et calcaire), des produits de base (minerai de fer, l'anthracite et le manganèse), des matériaux de construction (béton et briques), ainsi que des métaux (phosphates et terres rares). Les marchés ont réagi très positivement à l'opération: les actions d'Afrimat, cotées sur le JSE (*Johannesburg Stock Exchange*), ont enregistré leur plus forte hausse depuis près de sept ans (+12,17 % dans la matinée suivant l'annonce de l'opération). La capitalisation de l'entreprise a ainsi atteint 8,6 Mds ZAR (428M EUR), la plaçant à la 97e place du classement des capitalisations boursières du JSE.

La production minière augmente pour la première fois en quatorze mois (StatsSA)

Selon l'Agence nationale de statistiques (*Stats SA*), la production minière a augmenté de 2,3 % en glissement annuel au mois d'avril (après un recul de 2,2 % le mois précédent). L'indicateur enregistre ainsi sa première hausse en quatorze mois. Cinq sous-secteurs sur douze enregistrent une croissance de la production, notamment l'or (+27,4 %, soit une contribution positive de 3,5 points) et le charbon (+12,5 %, soit +3,1 points). En revanche, les productions de plusieurs

segments continuent de se contracter, notamment le diamant (-41,1 %, soit une contribution négative de 2 points), les métaux du groupe platinoïde (-4,6%, soit -1,1 point) et le minerai de manganèse (-12,1 %, soit -1 point). A noter que cette bonne performance est à nuancer, compte tenu du faible niveau de production (qui a atteint, en février 2023, son plus bas niveau en six ans, exception faite du mois d'avril 2020, marqué par la mise en place d'un confinement strict pour enrayer la pandémie de Covid-19) et comporte un effet de base non négligeable. Toutefois, ce retournement de l'indicateur pourrait aussi traduire une certaine résilience de l'industrie minière vis-à-vis des délestages électriques (développement de capacités d'auto génération des grandes entreprises minières notamment) et une réduction des contraintes logistiques.

Eskom signe un accord sur l'augmentation des salaires avec les syndicats majoritaires (Eskom)

Le 15 juin, l'électricien public Eskom a annoncé avoir trouvé un accord sur l'augmentation des salaires avec les trois syndicats majoritaires (NUM, NUMSA et Solidarity). A partir du premier juillet 2023, les employés non-cadres seront augmentés de 7% par an au cours des trois prochains exercices. Ils bénéficieront aussi d'une hausse de 7% de leur allocation logement et les employés les moins bien rémunérés recevront une prime exceptionnelle de 10 000 ZAR (492 EUR), imposable pour les deux premières années. Selon Calib Cassim, le PDG par intérim, c'est la première fois depuis plus d'une décennie qu'un accord est trouvé entre les deux parties à l'issue des négociations. La direction avait initialement proposé une augmentation de 3,75%, tandis que les syndicats avaient demandé 15%. Cette hausse des salaires, supérieure à l'inflation, va significativement alourdir la masse salariale de l'entreprise publique, qui représentait déjà 15% des dépenses opérationnelles lors de l'exercice 2021/22 (dernières données disponibles). L'impact financier de la mesure sur les exercices à venir n'a pas été dévoilé, mais cette annonce intervient alors qu'Eskom demeure dans une

situation financière critique (pertes nettes de 12,3 Mds ZAR - 650 M EUR - sur l'exercice 2021/22). Toutefois, alors que le pays traverse une crise énergétique sans précédent, la conclusion rapide de l'accord permet d'écarter toute perspective de mouvement social.

Quatre membres du congrès américain demandent que le Forum de l'AGOA ne se tienne pas en Afrique du Sud (Washington Post)

Le 9 juin, quatre sénateurs américains ont adressé une lettre à Anthony Blinken, le secrétaire d'état américain, demandant une délocalisation du Forum de l'AGOA (*African Growth and Opportunity Act*), qui doit avoir lieu cette année en Afrique du Sud. Cet événement, qui vise à renforcer les liens économiques entre les partenaires, n'a pas eu lieu en présentiel depuis août 2019. Pour rappel, l'AGOA est un accord économique octroyant des exemptions de droits de douane pour certains produits exportés vers les Etats-Unis. L'accord concerne 35 pays d'Afrique sub-saharienne, mais bénéficie principalement à l'Afrique du Sud (21,2 Mds USD de flux en 2021, soit 50,5% des échanges totaux couverts par l'AGOA). Signée par des représentants des deux partis (Républicains et Démocrates) dont notamment Christopher A. Coons, proche du président Biden et président d'une sous-commission aux affaires étrangères au Sénat, la lettre dénonce l'attitude complaisante de l'Afrique du Sud vis-à-vis de la Russie depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, sous couvert d'une neutralité politique : escale d'un navire sous sanctions au port du Cap en décembre 2022, exercices militaires conjoints avec la Chine et la Russie en février 2023, atterrissage d'un avion militaire (sous sanctions) sur une base militaire sud-africaine en mai 2023 et invitation du président russe en août 2023 dans le cadre du forum des BRICS (sic). Cette lettre intervient dans un contexte de forte dégradation des relations bilatérales : l'ambassadeur américain en Afrique du Sud, Reuben E. Brigety a ainsi accusé Pretoria de fournir des armes à la Russie début mai. Par ailleurs, la question de la participation de

l'Afrique du Sud à l'accord est actuellement réexaminée par les Etats-Unis: pour contrer cette menace, une mission de parlementaires sud-africains s'est rendue à Washington début mai et le ministre du Commerce et de l'Industrie, Ebrahim.Patel, devrait à son tour s'y rendre en juillet.

Le Parlement adopte la proposition de loi sur l'Assurance santé nationale (NHI) (Parliament)

Le 12 juin l'assemblée nationale sud-africaine a adopté la proposition de loi sur l'Assurance santé nationale (NHI), dont l'objectif est de « fournir un accès universel à des soins médicaux de qualités à tous les sud-africains, comme affirmé dans la constitution ». Si l'accès aux services de santé est un droit fondamental garanti par la Constitution sud-africaine de 1996 (article 27), le système de santé reste très inégalitaire et à deux vitesses. Il existe en effet une forte dichotomie entre un service public de mauvaise qualité qui accueille le plus grand nombre de patients et un secteur privé très performant, mais onéreux et réservé aux plus aisés et aux salariés dont le contrat de travail prévoit une couverture sociale. Selon le ministre de la Santé, le secteur privé absorberait 51% des dépenses de santé pour ne bénéficier qu'à 16% de la population. Depuis 2017, le gouvernement a entamé un processus pour mettre en place un système public de couverture santé universelle (*National Health Insurance – NHI*) et regrouper les secteurs privés et publics dans une unique entité. La mise en place de la réforme se heurte toutefois toujours à plusieurs obstacles et n'est adossée à aucun financement, alors que les marges de manœuvre budgétaires du gouvernement demeurent particulièrement réduites. Selon de nombreux détracteurs, la mesure pourrait ainsi avoir un effet opposé à son objectif (affaiblir le bon fonctionnement du secteur privé sans améliorer le secteur public). Les principaux partis d'opposition (DA, EFF, IFP et FF+) ont voté contre la proposition de loi qui doit encore être approuvée par le Conseil national des provinces et ratifiée par le président de la République.

Le navire Energy Observer fait escale dans le port du Cap (gov.za)

Le 12 juin, le ministre sud-africain de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de l'Innovation (DSI), M. Blade Nzimande, a participé à la présentation du navire Energy Observer, propulsé grâce à des sources d'énergies renouvelables. Ce navire, doté de panneaux solaires d'une superficie de 202 m² et d'un système de production d'hydrogène à partir de l'eau de mer, achève actuellement un tour du monde de cinq ans à travers l'Europe, l'Amérique, l'Asie et l'Afrique. L'escale du navire dans la ville du Cap met en avant les possibilités offertes par les innovations technologiques et vise à encourager l'innovation dans le domaine du transport durable et de la production d'énergie. l'entreprise française Air Liquide, principal investisseur du projet et leader mondial dans la fourniture de gaz est très impliquée dans le développement de l'hydrogène grâce à un partenariat avec le groupe pétrochimique Sasol sur le site Secunda en fournissant des unités de production d'oxygène, que le groupe français accompagne également dans sa décarbonation.

La ville du Cap établit un plan stratégique pour répondre aux défis du secteur de l'énergie (gov.za)

La ville du Cap a publié le 12 juin son plan stratégique pour le secteur de l'énergie, qui ambitionne de résoudre la crise d'approvisionnement actuelle et d'accélérer la transition énergétique. Pour y parvenir, la stratégie s'articule en trois axes : exploiter les nouvelles sources d'énergie, réduire la précarité énergétique et renforcer l'efficacité énergétique. À court terme, le plan vise à diminuer les délestages récurrents et à limiter la dépendance au réseau d'Eskom, afin d'assurer une sécurité énergétique d'ici 2026. Pour cela, la municipalité envisage de renforcer les capacités de production à partir de sources d'énergie alternatives, via la signature d'accords de transfert et l'achat d'électricité à des producteurs indépendants (IPP). Grâce à ces

actions, 35% de la demande de la municipalité devrait être sécurisée, soit près de 650 MW de capacité de production d'ici 2028. À l'horizon 2031, la municipalité souhaite notamment renforcer l'utilisation des technologies numériques pour optimiser la consommation et maintenir un service public d'électricité financièrement pérenne et efficace. À long terme (d'ici 2050), la ville du Cap aspire donc à mettre en place un système énergétique à bas carbone afin de répondre aux engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'Afrique du Sud, pays leader dans la Tech sur le continent africain (Gov.pr)

L'Afrique du Sud conserve la tête du classement des meilleurs écosystèmes de start-ups en Afrique, selon un rapport de StartupBlink paru en juin 2023. Le rapport, intitulé "Global Startup Ecosystem Index 2023", se base sur plus de 30 indicateurs répartis en trois catégories, d'ordre quantitatif (nombre de start-ups, d'investisseurs, d'incubateurs, etc.), qualitatif (financements, nombre de licornes, investissements dans la R&D, etc.) et environnement des affaires. Malgré les défis, l'Afrique du Sud continue d'attirer les entrepreneurs et les investisseurs en raison de l'environnement propice à l'innovation et à la croissance des start-ups. Le rapport met également en évidence les progrès réalisés par certains pays africains, tels que l'Île Maurice et le Sénégal, qui ont enregistré les plus fortes progressions par rapport à l'année précédente. En revanche, le Maroc et le Rwanda ont régressé dans le classement. Ce rapport reflète l'évolution positive de l'environnement des start-ups en Afrique, ouvrant de nouvelles opportunités pour le développement économique et l'innovation sur le continent. Le Top 5 africain est constitué de l'Afrique du Sud, de l'Île Maurice, du Kenya, du Nigeria et de l'Égypte. L'Afrique du Sud occupe la 53ème position à l'échelle mondiale, le classement étant dominé par les États-Unis, le Royaume-Uni, Israël, le Canada et la Suède. À noter que la France occupe la 8ème place.

Angola

Bourget 2023: TAAG Angola Airlines commande 9 appareils Airbus A220-300 (Engineeringnews)

TAAG Angola Airlines a annoncé la signature de trois contrats de leasing au Salon du Bourget, portant sur un total de neuf nouveaux Airbus A220-300 auprès des bailleurs ACG, Azorra et NAC. Les appareils seront gérés, pilotés et entretenus par la compagnie nationale TAAG en Angola. C'est une étape importante dans la modernisation et l'autonomisation de la flotte de la compagnie aérienne, alors que les modèles A220 sont reconnus pour leur aérodynamisme et permettront à la compagnie de réduire la consommation de carburant par siège de 25 %. L'A220 devrait ainsi permettre de générer des économies substantielles, avec une réduction d'environ 20 % des coûts opérationnels par siège.

Botswana

La Banque centrale maintient son taux directeur à 2,65% (Bank of Botswana)

Le 15 juin, le comité de politique monétaire de la Banque centrale (Bank of Botswana - BoB) a décidé de maintenir son taux directeur à 2,65%. Contrairement aux autres institutions monétaires de la sous-région, la BoB a maintenu une politique accommodante (taux directeur inchangé depuis août 2022), malgré des pressions inflationnistes élevées. Cette décision intervient dans un contexte de décline progressive de l'indicateur depuis août 2022 (pic à 14,6% en glissement annuel), qui s'est nettement accentuée au mois de mai. Selon l'agence de statistiques nationales (StatsBots), l'inflation sur un an a en effet atteint 5,7% sur la période (contre 7,9% au mois d'avril), soit son niveau le plus bas depuis avril 2021. Les secteurs qui ont le plus contribué à la hausse des prix sont les denrées alimentaires (+14,3%, soit une contribution positive de 1,9 point) et les

transports (+4,2%, soit 1 point). Selon les projections de l'institution monétaire, l'inflation moyenne devrait ainsi rejoindre sa fourchette cible (3-6%) d'ici la fin de l'année, en lien avec le maintien des prix régulés par l'Etat, une faible demande domestique et une dépréciation anticipée du rand-sud-africain (qui, de fait, renforce la devise locale botswanaise). Le prochain comité de politique monétaire se tiendra le 24 août 2023.

🍷 Mozambique

S&P abaisse la notation souveraine du pays, le plaçant en défaut sélectif (S&P Global Rating)

Le 20 juin, l'agence de notation S&P a abaissé la notation souveraine de crédit en devise locale du Mozambique de B- à SD, ce qui correspond à un défaut sélectif. Entre février et mai, le pays n'a en effet pas été en mesure d'honorer dans les temps impartis son service de la dette auprès de onze institutions commerciales, pour des échéances d'un montant de 9,4 Mds MZN (148,6 MUSD). Le retard atteint neuf jours en moyenne, soit quatre de plus que le retard toléré avant que la dette ne soit qualifiée en défaut. Ces retards peuvent s'expliquer par la survenue du cyclone Freddy, qui a entraîné une hausse des dépenses publiques en réponse à la crise humanitaire. La situation de défaut devrait être provisoire. La notation souveraine en devises étrangères, sur laquelle les institutions communiquent plus largement, a en revanche été maintenue à CCC+, avec une perspective stable, soit sept rangs en-deçà de la catégorie d'investissement. Les remboursements de la dette en devises ont eux aussi connu des retards, mais d'une durée trop faible pour que la situation de défaut ne soit reconnue. L'Agence attire toutefois l'attention sur l'incertitude pesant sur la mise en production des projets de gaz naturel liquéfié dans le Nord du pays (qui devraient avoir un impact significatif sur la croissance et les revenus de l'Etat). De nouveaux retards importants sur ces projets pourraient mettre à mal la capacité du

gouvernement à faire face à ses obligations financières dans les douze prochains mois, notamment les échéances d'obligations internationales (Eurobond 2031).

🍷 Namibie

La Namibie interdit l'exportation de minerais critiques à l'état brut (Agence Ecofin)

La ministre adjointe de l'information namibienne, a annoncé l'interdiction de l'exportation de minerais stratégiques tels que le lithium, le graphite, le cobalt et le manganèse, sans transformation locale préalable. Cette mesure vise notamment à favoriser le développement d'une industrie locale de transformation des minéraux et démontre ainsi l'engagement du gouvernement dans le développement de la chaîne de valeur de l'industrie minière – de l'extraction brute à la transformation et jusqu'à la fourniture de produits finis. Ces minerais stratégiques pour la transition énergétique (utilisés notamment dans la fabrication de batteries) pourraient représenter des revenus importants pour le pays. Aucun détail sur le périmètre d'application ou la date de mise en place de la réglementation n'ont été fournis. Cette annonce inattendue a surpris, alors que le gouvernement namibien avait signé un accord de principe (MoU) avec l'Union européenne en 2022 dans le but de fournir des minéraux critiques traités localement. Elle intervient par ailleurs dans un contexte d'aggravation des frictions entre le gouvernement namibien et le groupe minier chinois Xinfeng, accusé de ne pas respecter la réglementation en vigueur dans la mine de lithium d'Omaruru. Depuis le lancement de la Belt Road Initiative, la Chine a en effet fortement renforcé sa présence dans le pays. Enfin, à noter que le Zimbabwe a pris, en décembre dernier, une décision du même ordre, interdisant l'export de minerai de lithium brut.

La croissance sur un an atteint 5% du premier trimestre (NSA)

Selon l'agence nationale de statistiques (NSA), le PIB a augmenté de 5% au premier trimestre de l'année 2023 par rapport à la même période de l'année précédente, après une hausse de 2,1% au T4 2022. La croissance repart donc à la hausse, après trois mois consécutifs de ralentissement. Quatorze secteurs sur dix-sept enregistrent une progression de leur activité, notamment le secteur minier (+34,3%, soit une contribution positive de 3,7 points), porté par la hausse des investissements pour l'exploration minière et la production d'uranium (+35,9%). A noter également les bonnes performances du commerce et de la vente au détail (+5,7%, soit +0,5 point) et du secteur de l'eau et de l'électricité (+16,8% soit +0,4 point), porté par la production électrique (+27,1%). A l'inverse, les services financiers enregistrent une contraction de leur activité (-4,9%, soit -0,4 point), comme le secteur manufacturier (-2,7%, soit -0,3 point), pénalisé par les mauvais résultats des industries agro-alimentaires. Du côté de la demande, la croissance bénéficie des bons résultats de l'investissement, qui a bondi de 18,3% (après +10,6% au T1 2022), soutenu par les projets dans l'exploration minière. De même, le commerce extérieur, qui suit une dynamique favorable (le déficit commercial atteint 9,1 Mds NAD, soit 450 MEUR, contre 11 Mds NAD à la même période de l'année précédente), contribue positivement à l'indicateur. A l'inverse, la consommation domestique recule de manière significative (-3,2%, après +14,8% au T1 2022), reflétant notamment la baisse de consommation des ménages (-4,4%).

La Banque centrale réhausse son taux directeur de 0,5 point à 7,75% (Bank of Namibia)

Le comité de politique monétaire de la banque centrale (Bank of Namibia - BoN) a relevé son taux directeur de 0,5 point lors de sa réunion des 12 et 13 juin, pour le porter à 7,75%. L'institution monétaire justifie sa décision par le maintien de l'inflation à un niveau élevé. Selon *NamStats*, le

taux d'inflation sur un an a ainsi atteint 6,3% au mois de mai, contre 6,1% au mois précédent. Les principaux postes contributeurs à la hausse des prix sont les « produits alimentaires » (+12,5%, soit une contribution positive de 2,4 points) et les « boissons alcoolisées et le tabac » (+7,1% soit +1 point). La Banque centrale prévoit une inflation moyenne de 6,1% en 2023, un niveau stable par rapport à l'année précédente et légèrement supérieur à sa fourchette cible (entre 3 et 6%). La BoN juge par ailleurs cette hausse nécessaire pour soutenir la parité de la devise locale avec le rand – appartenance du pays à la zone rand (*Common Monetary Area*). En effet, la Banque centrale sud-africaine avait réhaussé son taux directeur d'une ampleur similaire le 25 mai dernier (à 8,25%). A noter que le prochain Comité de politique monétaire se tiendra les 14 et 15 août.

Evolution des principales monnaies de la zone par rapport au dollar américain

	Taux de change au	Evolution des taux de change USD (%)			
	22/06/2023	Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier
Afrique du Sud	18,42 ZAR	-0,6%	4,8%	-13,9%	-7,8%
Angola	760,9 AOA	-8,8%	-29,4%	-44,3%	-33,8%
Botswana	13,1 BWP	0,7%	2,5%	-7,9%	-3,6%
Mozambique	63,2 MZN	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Zambie	17,4 ZMW	10,3%	7,9%	-2,6%	3,6%

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Source : OANDA (2023)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria

Rédacteurs :

Léopold VINOT et Marie DESJEUX

Revu par Claire JOLLY, Flora BOUBOUR,
Pierre FINOT, Antoine WILLENBUCHER et
Bertrand FURNO